



RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ A LA QUESTION

de M. François Veuthey

intitulée « Mise en eau du réseau d'irrigation »

Monsieur le Président du Conseiller général,
Mesdames, Messieurs les Membres du bureau,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil général, par sa commission agricole, a, en date du 22.06 2022, adressé une question écrite à la Municipalité concernant la mise en service du réseau d'irrigation et sa gestion par Altis. Dans cette demande, la problématique principale est la date de mise en service qui est trop tardive (15 mai pour les derniers secteurs) et les ressources humaines nécessaires à cette tâche.

Cette problématique n'est pas nouvelle et a déjà été identifiée plusieurs fois lors de réunions avec ALTIS.

Le service est conscient des difficultés relatives à la mise en réseau (état du réseau, longueur, altitude des prises d'eau, personnel). Il reconnaît que, pour les cultures (plantes aromatiques, céréales, maïs, etc.), une mise en eau intervenant au-delà de la fin avril est trop tardive et met en péril ces plantations.

Sur demande de la commune, Altis a adressé au service de l'agriculture un rapport (voir annexe) qui énumère certaines caractéristiques du réseau (la grandeur du réseau, la vétusté du réseau et sa sensibilité au gel, mise en service sur un mois). L'entreprise esquisse certaines pistes d'améliorations :

- *Améliorer la technique des robinets des cannes pour diminuer les fuites au printemps.*
- *Renforcer l'implication du service client pour mieux informer les usagers de l'avancement et des problèmes rencontrés lors de la mise en service.*
- *Transcrire les procédures de mise en/hors service dans la GMAO, ainsi que les procédures de priorisation des secteurs d'irrigation en cas de pénurie.*
- *Etablir un concept d'automatisation du réseau.*
- *Etablir un plan directeur de renouvellement.*
- *Impliquer la commission Bâtiments, Bourgeoisie, Agriculture pour prioriser la mise en eau du réseau d'irrigation et pour la décision de mise en eau anticipée.*

En conclusion

La Commune certifie qu'elle suivra le dossier avec attention pour offrir aux exploitants les meilleures conditions d'irrigation possibles dès 2023. Elle est d'avis que le nombre de personnels mis à disposition (5 chez ALTIS et 3 aux travaux publics) pour la mise en eau est cohérent et que l'amélioration est davantage à chercher dans la formation et la transcription des procédures de mise en service (GMAO). Pour cela, elle entend renforcer

les collaborations avec le gestionnaire du réseau ALTIS. Le service de l'agriculture suivra avec attention l'évolution des améliorations proposées. Un planning cartographié sera établi par ALTIS concernant les travaux à réaliser sur le réseau durant les prochaines années.

Réponse adoptée par le Conseil municipal en séance du 16 août 2022.

Pour le Conseil municipal



Christophe Maret
Président



Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général

Annexe : rapport d'ALTIS du 27.06.2022

Réponse question du conseil général du 22.06.2022

Mise en eau du réseau d'irrigation

Comission Bâtiments, Bourgeoisie, Agriculture par M. François Veuthey

AUTEUR	Pascal Morand		
DATE	27.06.2022		
VERSION	1.0		
VALIDATION	Pierre-André Gard, Alexandre Gillioz		
ÉVALUATION	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	quand : <input type="checkbox"/> OPTIMISO
ARCHIVAGE	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	durée : 5 ans

Annexe(s) : 1) Question CG

Va à Distribution : Comission Bâtiments, Bourgeoisie, Agriculture par M. Fabien Sauthier

Pour info Distribution : CODIR

TABLE DES MATIERES

1.	Caractéristiques réseau d'irrigation	3
2.	Organisation	3
3.	Améliorations prévues pour 2023	4

1. Caractéristiques réseau d'irrigation

L'important réseau d'irrigation de la commune Val de Bagnes se compose de 30 secteurs soit ~20 km² répartis entre Lourtier et Chemin.

Il est composé de 24 prises et dessableurs sur les torrents, en altitude, et des prises sur l'aqueduc entre La Chaux et la Tournelle, 153km de conduites, plus de 60 chambres équipées de réducteur de pression, 1100 vannes de purges, 2700 cannes d'irrigation.

La grande majorité du réseau est composé de tuyaux en acier. La mise hors d'eau annuelle favorise une corrosion importante des conduites et leur vieillissement prématuré. ALTIS remplace entre 2 et 3 km de conduite par année. Comme relevé dans la question, ce réseau est très vétuste et en très mauvais état ce qui perturbe passablement la mise en eau printanière et rallonge la durée de la mise en service. Les réparations nécessitées par les innombrables fuites génèrent, à chaque fois, une interruption de service et occupent le personnel en charge de la mise en service qui est ralenti dans l'accomplissement de sa tâche. Afin de minimiser les perturbations lors de l'exploitation, les travaux planifiés doivent se faire sur une période très courte, entre mars et avril et en novembre.

Ce réseau est très sensible au gel. Nous avons effectué une mesure le 2 mai 2021 sur une portion de réseau équipée d'un capteur de pression ; avec une température ambiante de -2° l'eau a gelé après seulement 2 heures. La valeur de pression, enregistrée par le capteur, est passé de 11 à 36 bars en quelques minutes. Le gel de l'eau provoque l'éclatement des équipements et implique d'importants frais de réparation.

Finalement ce réseau est dépourvu de système de supervision qui permettrait d'optimiser l'exploitation. Un projet pilote est en cours de test avec une nouvelle technologie de commande (Projet ODILE – avec capteurs et communication LoRa)

2. Organisation

ALTIS gère la mise en service de l'irrigation depuis 3 ans.

La préparation hivernale occupe deux personnes et consiste à la révision des vannes de régulation de pression et des cannes ainsi que, dès mars, à la préparation du réseau pour la mise en eau, soit la fermeture des cannes et des purges. Ce travail doit être terminé à la fin avril.

Le début de la mise en eau est annoncé officiellement dès le premier mai. Celle-ci tient compte des prévisions météorologiques à 15 jours ainsi que de la possibilité d'accès aux prises en altitude.

La mise en service totale est planifiée sur 4 semaines. En 2020 du 17 avril au 15 mai, année chaude, sécheresse en avril, prévisions météorologiques stables ; en 2021 du 20 avril au 19 mai, année très froide, gel au début mai provoquant des dégâts importants sur le réseau et des interruptions de service ; en 2022 du 25 avril au 13 mai, année sèche, prévision météorologiques incertaines. La mauvaise expérience de 2021 ainsi que les incertitudes météorologiques nous ont poussé à reporter de quelques jours la mise en eau, afin d'éviter des dégâts. Le réseau d'irrigation est encore mal documenté, la mise en eau se fait encore beaucoup sur la base de l'expérience des collaborateurs d'ALTIS, aidés par les collaborateurs des TP.

ALTIS s'emploie à organiser et planifier minutieusement la mise en eau et l'a fait en 3 semaines au lieu des 4 semaines planifiées en 2022. Cinq collaborateurs d'ALTIS et trois collaborateurs des TP ont participé à la mise en service en 2022, deux entreprises de génie-civil ont effectué les fouilles nécessaires pour effectuer au plus vite les réparations. Les effectifs actuels ainsi que les autres contraintes d'exploitation ne permettent pas à ALTIS et aux TP de prévoir plus de personnel pour la mise en eau.



Au vu des constats évoqués ci-dessus il est difficile de diminuer la durée de la mise en eau du réseau d'irrigation en dessous de trois semaines.

Nous travaillons actuellement pour améliorer la documentation du système d'information du territoire SIT ainsi que l'introduction des données dans un outil de gestion de la maintenance GMAO. Ces deux outils serviront très certainement encore à améliorer l'efficacité de la mise en service.

3. Améliorations prévues pour 2023

ALTIS avait organisé une séance interne pour analyser la mise en eau du réseau le 31 mai 2022. Les points suivants seront suivis durant cette année pour améliorer la mise en eau.

- △ Amélioration technique des robinets des cannes pour diminuer les fuites au printemps.
- △ Meilleure implication du service client pour mieux informer les usagers de l'avancement de et des problèmes rencontrés lors de la mise en service.
- △ Transcrire les procédures de mise en/hors service dans la GMAO, ainsi que les procédures de priorisation des secteurs d'irrigation en cas de pénurie.
- △ Etablir un concept d'automatisation du réseau.
- △ Etablir un plan directeur de renouvellement.
- △ Impliquer la commission Bâtiments, Bourgeoisie, Agriculture pour prioriser la mise en eau du réseau d'irrigation et pour la décision de mise en eau anticipée.

ALTIS Groupe SA

PASCAL MORAND



DIRECTEUR EXPLOITATION

PIERRE-ANDRÉ GARD



RESPONSABLE EAU -
CHALEUR - HABITAT

ANNEXE 1 : Question conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Conseil général
Autorités communales

Instructions : ce formulaire est à remplir et à retourner dûment daté et signé au bureau du Conseil général. Il est précisé que tant que le formulaire n'a pas été transmis par le bureau, son dépôt n'est pas valide. Merci.

QUESTION

Article 26 : Question

1. Chaque Conseiller général a le droit d'interroger le Conseil municipal sur les affaires de la commune sous forme :
- de question orale formulée en cours de séance plénière du Conseil général,
 - de question écrite adressée au Conseil municipal par le Bureau du Conseil général au moins 10 jours avant une séance plénière.
2. Le Conseil municipal répond immédiatement à la question orale ou au plus tard au cours de la séance qui suit celle de son dépôt.
3. Il y a l'obligation de répondre aux questions écrites à la séance qui suit, dans la mesure où le texte lui est parvenu au moins 30 jours auparavant.

Règlement du 17 novembre 2021

Date du dépôt
auprès du
bureau :

22.06.2022

Auteur/e de
l'intervention :

Commissions Bâtiments, Bourgeoisie, Agriculture (par
François Veuthey)

Sujet/titre :

Mise en eau du réseau d'irrigation

Développement :

Lors de la mise en eau du réseau d'irrigation ce printemps, nous avons été interpellés par plusieurs agriculteurs soucieux de ne pas avoir d'eau en date du 9 mai alors que des cultures nécessitent un arrosage et que du bétail était à l'extérieur et devait être abreuvé. Il est vrai que cette saison était particulièrement précoce, mais au vu du réchauffement climatique, il faut s'attendre à ce que cela se produise de plus en plus régulièrement. Certaines cultures, particulièrement les plantes aromatiques, ont besoin d'un apport d'eau régulier lors de la plantation, afin d'assurer leur réussite.

Nous sommes conscients que la mise en eau du réseau est une grande tâche, rendue plus difficile encore par le mauvais état du réseau. Cependant, nous avons l'impression qu'Altis ne met pas toute l'énergie nécessaire pour que ce soit fait de manière optimale et rapide.

Afin d'éviter que des situations tendues se reproduisent à l'avenir, nous souhaitons savoir si Altis est en mesure d'assurer une mise en service du réseau plus rapide pour les années à venir. Serait-il envisageable de mettre un plus grand nombre de collaborateurs sur ce travail, ou alors d'impliquer des collaborateurs des travaux publics en renfort ?

Autorités communales - Conseil général
Commune de Val de Bagnes, 1934 Le Châble VS



ALTIS Groupe SA
Place de Curala 5
1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 10 01
www.altis.swiss

Valais Excellence certifié
ISO 14001 : 2015 certifié
ISO 9001 : 2015 certifié
ISO 45001 : 2018 certifié
ISO 55001 : 2014 certifié


2 sur 2

A remplir par le/la signataire

Nom, prénom :

VEUTHER François, 1000 Bienne

Signature :

*A remplir par le Président du CG*

Déposé le :

22.6.2022

Signature :

